



**Emission Obligataire par Appel Public à l'Epargne de la Banque de
Développement des Etats de l'Afrique Centrale (BDEAC)
« BDEAC (6,20% - 5,95% - 4,70%) Net 2024-2031 »**

En vue de soutenir la réalisation des objectifs de son **Plan stratégique AZOBE 2023-2027**, la BDEAC a prévu de mobiliser près de **FCFA 1.895 milliards**, dont **FCFA 600 milliards** sur le marché financier et monétaire sous-régional.

A cet effet, le Conseil d'Administration de la Banque a approuvé un programme d'emprunt de **FCFA 100 milliards** à lever sur le marché financier de la CEMAC au titre de l'exercice 2024, en complément des ressources multiformes mobilisées par ailleurs.

C'est à ce titre que la BDEAC a lancé, du 04 mars au 26 avril 2024, l'Emprunt Obligataire par Appel Public à l'Epargne dénommé « **BDEAC (6,20% - 5,95% - 4,70%) Net 2024-2031** ». Cette opération, qui représente la première tranche du programme annuel 2024, visait à lever **FCFA 50 milliards** à travers un Syndicat de Placement réparti dans les six pays de la CEMAC.

Pour mener à bien cette opération, la Banque s'est fait accompagner par un Consortium d'Arrangeurs, ayant pour chef de file Contacter Capital S.A. et composé de : L'Archer Capital Securities, Elite Capital Securities SA et Upline Securities Central Africa (USCA).

Au terme de la période de souscription, l'opération « **BDEAC (6,20% - 5,95% - 4,70%) Net 2024-2031** » a été close avec la levée d'un montant global de **FCFA 54 769 710 000** (cinquante-quatre milliards sept cent soixante-neuf millions sept cent dix mille Francs CFA), soit une sursouscription de 9,54%, par rapport au montant de **FCFA 50 milliards** initialement recherché.

Afin de se conformer aux dispositions du Document d'Information relatives aux règles d'allocation des titres, la BDEAC sollicitera l'autorisation de la Commission de Surveillance du Marché Financier de l'Afrique Centrale (COSUMAF), autorité de régulation du marché, pour absorber les sommes sursouscrites.

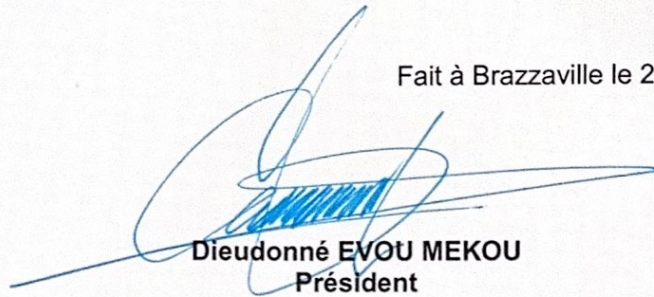
Les diligences d'usage en vue de la codification de la valeur « **BDEAC (6,20% - 5,95% - 4,70%) Net 2024-2031** » par la BEAC/CRCT, Dépositaire Central Unique du marché financier de la CEMAC et l'introduction en bourse des titres émis seront par la suite menées par le Consortium d'Arrangeurs.

C'est l'occasion pour la BDEAC d'exprimer ses sincères remerciements à ses Actionnaires, au Conseil d'Administration et aux investisseurs de la CEMAC, pour lui avoir, une fois de plus, manifesté leur soutien indéfectible.

Elle adresse également ses félicitations au Consortium d'Arrangeurs, au Syndicat de Placement et à tout le personnel de la Banque, pour leur professionnalisme et leur abnégation au travail ; toutes choses ayant permis l'atteinte de la performance sus évoquée, dans un contexte économique régional et international difficile, marqué entre autres par une contraction de l'épargne et une volatilité des coûts.

Institution sous régionale de financement, dont l'ambition est de devenir **une Banque moderne socle du développement durable des économies de l'Afrique Centrale**, la BDEAC continuera à animer le marché financier sous-régional, conformément à ses missions régaliennes contenues dans ses Statuts.

Fait à Brazzaville le 27/04/2024.

A handwritten signature in blue ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke extending to the right. The signature is positioned above the printed name and title.

Dieudonné EVOU MEKOU
Président